

Chèr-e collègue,

Voici un bulletin d'adhésion à notre section du SNUipp-FSU 11. En adhérant dès aujourd'hui pour l'année 2018-2019, ton adhésion sera valable également pour la fin de cette année 2017-2018 au tarif des PES (soit 72 €). A ce titre, tu bénéficieras dès maintenant d'un suivi personnel pour le mouvement, tu recevras la lettre mail d'infos ainsi que la presse départementale. Le(s) chèque(s) que tu enverras ne seront débités qu'à partir de septembre 2018 (il te suffit d'indiquer au verso le(s) mois d'encaissements souhaités).



En espérant te compter bientôt parmi nous !

L'équipe du SNUipp-FSU11



BULLETIN D'ADHÉSION
SNUipp-FSU AUDE
ANNÉE SCOLAIRE 2018-2019

J'étais adhérent-e au SNUipp-FSU
en 2017-2018

Nom (née) Prénom Date nais. / /
Adresse perso CP Ville
tél mobile e-mail (écrire très lisiblement SVP)
Date sortie ESPE : / /
Catégorie : PES Échelon(év.h.cl.)
Situation particulière : Temps partiel % / Disponibilité / Congé Parental / CLD-CLM
COTISATION : €

par chèque(s). Daté(s) du jour de l'adhésion, établi(s) à l'ordre du SNUipp-Aude, inscrire au dos le mois d'encaissement souhaité (le premier à partir de septembre 2018 et le dernier au plus tard juin 2019).

A savoir :
66% de la cotisation sont déductibles des impôts.

Je souhaite recevoir l'Unitaire 11 (revue bimestrielle de la FSU Aude) par voie électronique en version papier

L'adhésion au SNUipp-FSU est départementale et par année scolaire. Elle est calculée en fonction de l'indice à la date de l'adhésion. Une partie forfaitaire de la cotisation est versée à la trésorerie nationale. Pour cette année, elle est fixée à 78.5 €.
Cette part nationale sert à financer le fonctionnement du secrétariat général, la revue Fenêtres sur Cours, les locaux du siège national, les activités nationales et internationales, ... Une partie de cette somme est versée à la FSU, à la FGR (Fédération Générale des Retraités) et à l'Internationale de l'Éducation.
Le reste permet à la section départementale de l'Aude de fonctionner, renouveler le matériel, financer les actions (manifestations, ...) éditer et envoyer le bulletin Ecole & Progrès. Le SNUipp-FSU ne reçoit aucune subvention et ses ressources ne dépendent que de ses adhérents et donc du nombre de syndiqués.

Bulletin à retourner, accompagné du règlement, à :
SNUipp-FSU Aude - secteur trésorerie - 22 bis Bd de Varsovie 11000 CARCASSONNE

Échelon	3	4	5	6	7	8	9	10	11
cotisation Instit.					123	129	135	144	158
cotisation PE	125	132	139	144	152	163	173	187	200
cotisation PE H.CI	195	211	226	239					

Cotisations particulières	
Temps partiel	Cotis.X% 78.5€ minimum
Congé formation	Cotis. X 0,8

Le SNUipp Aude, c'est une équipe militante présente dans toutes les instances pour vous défendre et vous représenter.

Retraité(e)s	< 1300 €	1300 à 1600 €	>1600 €	Autres collègues	Etudiants / AVS-EVS	PES	Dispo - Congé parental
cotisation	100	110	120	cotisation	34	72	78.50